



Paris, le 20 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Mutualité Française, Générations Mutualistes et UNA*, ont signé une convention cadre pour mener des actions communes sur la perte d'autonomie.

La Mutualité Française, l'Union nationale mutualiste Générations Mutualistes et l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA)*, ont signé le jeudi 15 décembre 2011, une convention cadre qui vise à mener des actions communes sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Conclue pour une durée de trois ans, cette convention a pour objectif d'apporter un cadre sur les modalités d'échanges d'expertise et d'apports mutuels entre les partenaires, notamment :

- associer les partenaires aux rencontres internes et externes afin de partager et débattre des évolutions de prise en charge de la perte d'autonomie ;
- fonder des positions communes dans le cadre des concertations et des travaux menés par les pouvoirs publics sur l'évolution des services de soins et d'aide à domicile ;
- mener conjointement des actions de communication en direction des pouvoirs publics et des adhérents des organisations,
- soutenir mutuellement les actions de lobbying de chaque partenaire.

D'autre part, la Mutualité Française et l'Union nationale Générations Mutualistes s'engagent à apporter à UNA leur expertise sur les actions de prévention et d'éducation à la santé dans le domaine du maintien de l'autonomie.

Rappelons que la Mutualité Française comme UNA ont pris très tôt position pour un droit universel et solidaire de la prise en charge de la dépendance basé sur un socle public. La signature de cette convention cadre illustre la volonté de la Mutualité Française, de Générations Mutualistes et d'UNA d'agir conjointement dans cette direction. Pour les 3 organisations, le débat sur la prise en charge de la dépendance ne doit pas se limiter à une vision purement financière. Il doit s'inscrire dans une démarche globale d'aide à la personne et de son entourage dans laquelle les dimensions de prévention et d'accompagnement apparaissent comme fondamentales.

A propos de la Mutualité Française

Contacts presse :

Mutualité Française : Aurélie Bruez – 01 40 43 63 36 - aurelie.bruez@mutualite.fr

UNA : Eric Bocq : 01 49 23 71 54 – e.bocq@una.fr

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

www.mutualite.fr

A propos de Générations Mutualistes

Générations Mutualistes représente 64 groupements mutualistes gestionnaires de plus de 750 établissements et services de la Mutualité Française dédiés à la petite enfance, aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux initiatives sociales (insertion, logement des jeunes...).

Cette union, en lien avec la Mutualité Française, contribue à la reconnaissance du mouvement mutualiste en tant qu'acteur des secteurs social, medico-social et des services à la personne.

Générations Mutualistes regroupe les établissements et services dont la mission est d'aider les plus fragiles et leurs familles à vivre mieux notamment, accueillir les petits, aider les plus âgées, aménager les meilleures conditions de vie pour les personnes en situation de handicap, soutenir les familles des malades et participer à l'insertion des jeunes.

"Nous partageons les valeurs mutualistes, le souci de la qualité, l'attention au personnel dans nos établissements. Mais nous avons aussi en commun l'attachement au parcours de vie, à la personne dans toutes ses composantes. Car, pour nous, le bien-être ne se réduit pas à la santé ; il tient aussi au lien social, à la qualité de l'insertion dans la vie économique et son environnement, à l'autonomie de la personne." - Michelle Dange - Présidente de Générations Mutualistes.

www.generationsmutualistes.fr

A propos de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA)

Fondé en 1970, UNA est le 1er réseau français de l'aide, des soins et des services aux domiciles. Avec plus de 1 100 structures adhérentes et 140 000 professionnels, le réseau est présent sur l'ensemble du territoire français y compris en Outre-mer. Les structures UNA sont polyvalentes et ont pour mission d'aider et d'accompagner au quotidien des publics très variés : personnes âgées, fragiles ou handicapées mais également des familles en difficulté. 800 000 personnes et familles sont ainsi aidées chaque année. De nombreux parents recherchant une personne de grande confiance pour assurer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs de leurs enfants font également appel au réseau UNA.

www.una.fr

Contacts presse :

Mutualité Française : Aurélie Bruez – 01 40 43 63 36 - aurelie.bruez@mutualite.fr

UNA : Eric Bocq : 01 49 23 71 54 – e.bocq@una.fr